

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 août 2013

CP 13/08-41

L'an deux mille treize, le 28 août à 11 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à la mairie de Montech, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

**ÉTUDE SUR LES LIENS ENTRE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET MONDE ECONOMIQUE : DEMANDE DE COFINANCEMENT**

Par délibération en date du 29 juin 2013, notre Assemblée a décidé de réaliser une étude portant sur la stratégie territoriale de développement des liens entre Enseignement Supérieur, Recherche et Monde Économique.

Cette étude, pour laquelle nous avons budgété 80 000 € de crédits lors de notre Budget Primitif 2013 a fait l'objet de demandes de financements auprès du Conseil Régional qui a délibéré pour soutenir cette démarche à hauteur de 40 000 €.

En complément de l'aide Régionale, il apparaît possible de solliciter la participation de l'Europe au titre de l'Axe 1 du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), pour un montant de 24 000 € soit 30 % du coût global du projet.

Ainsi, le plan de financement de cette opération s'établirait comme suit :

	Montant
Europe (FEDER – Axe 1)	24 000 €
Conseil Régional Midi-Pyrénées	40 000 €
Conseil Général de Tarn-et-Garonne	16 000 €
Total	80 000 €

Je vous demanderais donc, de bien vouloir délibérer sur ce plan de financement qui intègre une participation de l'Europe au projet d'étude précité et de m'autoriser à saisir l'autorité de gestion déléguée du FEDER-Axe 1 de cette demande.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée du 29 juin 2013 décidant de réaliser une étude sur les liens entre enseignement supérieur et monde économique,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve le plan de financement suivant qui intègre une participation de l'Europe au titre du FEDER – Axe 1, d'un montant de 24 000 € soit 30 % du coût global du projet ;

	Montant
Europe (FEDER – Axe 1)	24 000 €
Conseil Régional Midi-Pyrénées	40 000 €
Conseil Général de Tarn-et-Garonne	16 000 €
Total	80 000 €

- Autorise Monsieur le Président à saisir l'autorité de gestion déléguée du FEDER-Axe 1 de cette demande.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,